

Anti-inflation—Loi

anti-inflation, qui avait déjà raté son but le premier jour de son institution.

Des voix: Bravo!

[*Français*]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur le président, je voulais certainement prendre la parole au cours de cet important débat, car je n'ai pu le faire vendredi. Alors j'ai cru bon de le faire quand même ce soir, à la dernière minute. Alors,

monsieur le président, j'aimerais vous signaler qu'il est dix heures.

[*Traduction*]

M. l'Orateur: A l'ordre. Comme il est 10 heures, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain matin, conformément à l'ordre adopté le jeudi 16 juin 1977. La séance débutera à 11 heures mardi matin le 21 juin 1977, conformément à l'ordre adopté le lundi 30 mai 1977.

(A 10 heures, la séance est levée d'office, conformément à un ordre spécial.)
